

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE CAFERUIS

Fondation Edith Seltzer
Secrétariat IFSS & CFA Seltzer
04 92 25 31 31 | ifss@fondationseltzer.fr

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

Code RNCP 36836 (date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 31/08/2027)

Code NSF 332 : Travail social (correspondance généralement utilisée pour les formations d'encadrement de l'intervention sociale)

Niveau : Niveau 6 (Bac +3 / Bac +4)

Certificateur : Ministère du Travail et des Solidarités

Domaine : Action sociale, médico-sociale, encadrement et management des équipes

Taux de réussite non évalué - Nouveau dispositif

Taux de satisfaction non évalué - Nouveau dispositif

Nombre de candidats accompagnés - Nouveau dispositif

Public

Toute personne souhaitant faire reconnaître son expérience professionnelle dans les fonctions d'encadrement et de management d'équipes du secteur social, médico-social ou sanitaire.

Pré-requis

- ♦ Expérience professionnelle significative en lien avec les fonctions d'encadrement, de coordination ou de responsabilité d'équipe dans le secteur social, médico-social ou sanitaire
- ♦ Dossier de recevabilité accepté ou en cours d'instruction
- ♦ Maîtrise de l'expression écrite et capacité à analyser sa pratique professionnelle

Objectifs

À l'issue de l'accompagnement, le candidat sera capable de :

- ♦ Analyser et valoriser son expérience professionnelle au regard du référentiel CAFERUIS
- ♦ Identifier et démontrer les compétences acquises dans ses fonctions d'encadrement
- ♦ Rédiger un dossier de validation répondant aux attentes du certificateur
- ♦ Structurer une analyse réflexive de ses pratiques managériales et organisationnelles
- ♦ Préparer efficacement l'entretien devant le jury de validation

Contenu de l'accompagnement

Phase 1 : Diagnostic et cadrage

- ♦ Analyse du parcours professionnel
- ♦ Étude de la recevabilité et du projet de certification
- ♦ Identification des activités significatives
- ♦ Repérage des compétences acquises au regard du référentiel CAFERUIS

Phase 2 : Appui méthodologique et accompagnement à la rédaction du dossier

- ♦ Aide à l'identification et à la description des situations professionnelles
- ♦ Méthodologie de rédaction
- ♦ Analyse des missions d'encadrement

- ♦ Mise en lien avec les blocs de compétences
- ♦ Sélection et organisation des éléments de preuve
- ♦ Accompagnement à l'analyse réflexive des pratiques professionnelles

Phase 3 : Préparation à l'entretien avec le jury

- ♦ Présentation du déroulement de l'oral
- ♦ Préparation de l'argumentaire
- ♦ Simulation d'entretien
- ♦ Analyse des points de vigilance
- ♦ Renforcement de la posture professionnelle

Fondation Edith Seltzer

IFSS & CFA Seltzer - Institut de Formation Sanitaire et Sociale | 118 route de Grenoble 05107 Briançon
ifss@fondationseltzer.fr | 04 92 25 31 31 | www.fondationseltzer.fr   
N°siret : 782 424 85700038

Blocs de compétences visés

- ♦ **Bloc 1** : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale
- ♦ **Bloc 2** : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale
- ♦ **Bloc 3** : Gérer les volets administratifs, logistique et budgétaire d'une unité
- ♦ **Bloc 4** : Contribuer au projet d'établissement ou de service

Modalités et délais d'accès

- ♦ Admission sur dossier via la plateforme France VAE
- ♦ Candidatures tout au long de l'année
- ♦ Premier rendez-vous proposé dans un délai de 15 jours à réception de la demande

Modalités pédagogiques et techniques

- ♦ Présentiel, distanciel ou format hybride
- ♦ Entretiens individuels avec un architecte accompagnateur de parcours VAE
- ♦ Analyse de pratiques professionnelles
- ♦ Apports méthodologiques individualisés
- ♦ Accompagnement à la rédaction du dossier
- ♦ Jury blanc et mises en situation
- ♦ Utilisation d'outils numériques collaboratifs

Modalités de suivi et d'évaluation

- ♦ Feuilles d'émargement
- ♦ Suivi individualisé de l'avancement du dossier
- ♦ Comptes rendus d'accompagnement
- ♦ Évaluation continue des productions écrites
- ♦ Simulation d'entretien devant jury
- ♦ Attestation de fin d'accompagnement
- ♦ Validation finale devant le jury certificateur

Dispenses et allègements

Candidats qui justifient d'un Diplôme d'État du travail social de niveau 5 ou 6.

Perspectives professionnelles

Le titulaire du CAFERUIS exerce des fonctions d'encadrement intermédiaire dans le secteur social, médico-social ou sanitaire.

Il peut notamment occuper des postes de : Chef de service, Responsable d'unité, Coordinateur de dispositifs, Responsable de secteur, Cadre intermédiaire d'établissement ou de service.

La certification peut également constituer une étape vers des formations de niveau supérieur dans le champ du management et de l'intervention sociale.



De 24 à 30 heures

La durée de l'accompagnement est adaptée au candidat et à son parcours.

Prévoir également un travail personnel de rédaction du dossier tout au long de la démarche.



**Entre 1100€ TTC et 1350€ TTC en fonction de la durée d'accompagnement
(Tarif à adapter selon votre politique tarifaire)**

Droit à congé VAE : Vous êtes salarié et vous souhaitez vous engager dans un parcours de VAE, vous pouvez demander un congé de validation des acquis de l'expérience pour réaliser tout ou une partie de votre parcours VAE sur votre temps de travail. Ce congé VAE est d'une durée maximum de 48h et garantit le maintien de votre rémunération.

L'IFSS & CFA Seltzer développe l'accessibilité pédagogique de ses formations, organise la compensation du handicap des personnes en formation et s'assure de l'accessibilité de l'ensemble des locaux en tant qu'établissement recevant du public.

Un accompagnement spécifique pourra être mis en place par le référent handicap en fonction des besoins.

Contact : 04 92 25 31 31



LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE À L'IFSS & CFA SELTZER

QU'EST-CE QUE LA VAE ?

La **Validation des Acquis de l'Expérience** est une démarche permettant l'acquisition d'un diplôme sans passer par un parcours de formation classique. Il s'agit de relater par écrit, de façon méthodique, vos expériences professionnelles dans un dossier structuré, que vous présenterez à un jury lors d'un oral.

Vous pouvez réaliser ce travail en autonomie ou faire le choix d'un accompagnement individuel et personnalisé par l'IFSS & CFA Seltzer.

QUELLE EST LA PLUS-VALUE DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR L'IFSS & CFA SELTZER ?

Choisir l'accompagnement d'un **architecte accompagnateur de parcours VAE**, c'est mettre toutes les chances de votre côté pour aller au bout de votre démarche.

Notre équipe est composée de professionnels formés au dispositif, tant sur le plan réglementaire que méthodologique. Un parcours VAE est un processus exigeant : l'expertise de notre équipe vous assure un soutien nécessaire pour vous concentrer sur l'essentiel.

SUR QUELS DIPLÔMES L'IFSS & CFA SELTZER PEUT M'ACCOMPAGNER ?

Nous accompagnons les candidats à la VAE en vue de l'obtention des certifications suivantes :

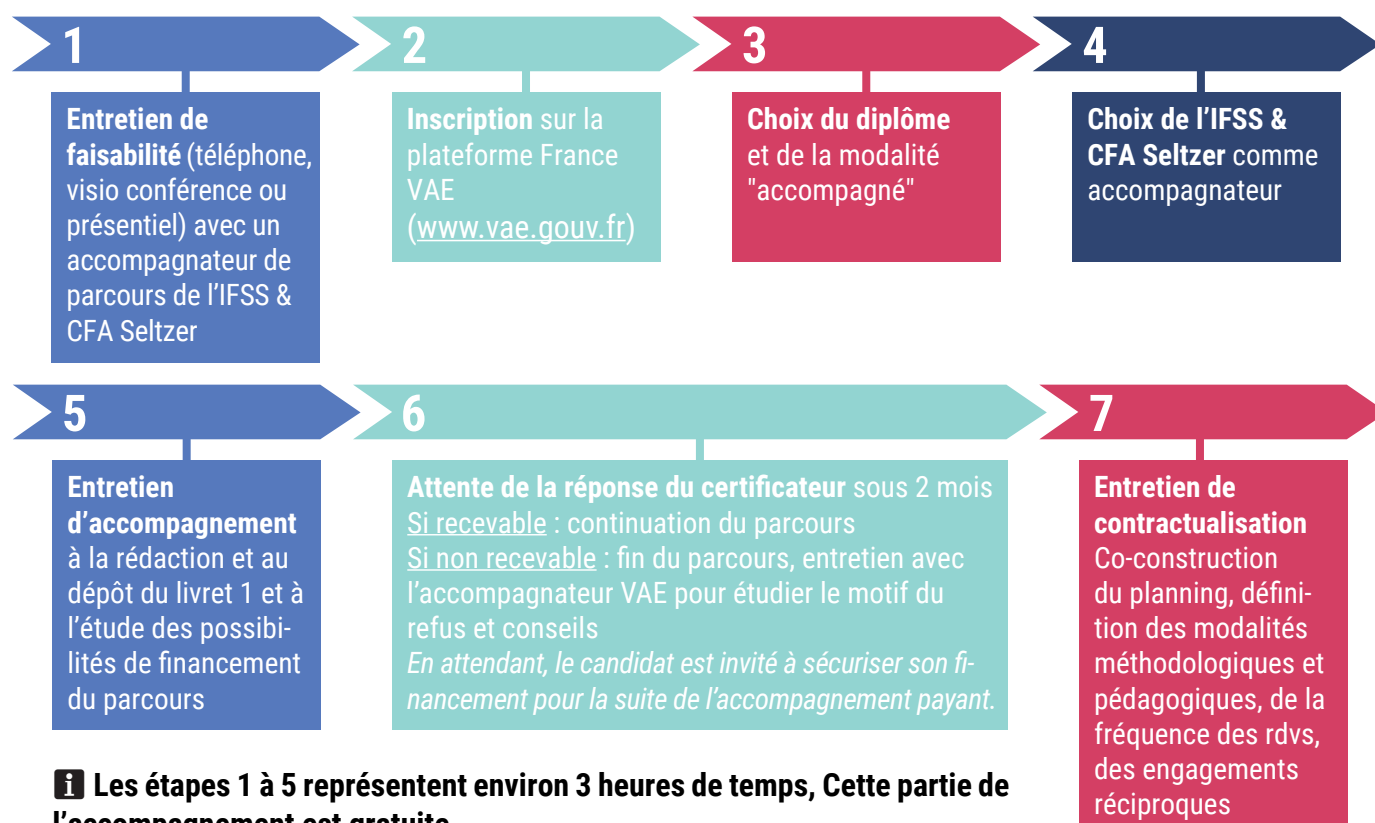
- ⇒ **Diplôme d'État d'Aide-Soignant** (DEAS - RNCP 40692 - Niveau 4 - Ministère de la Santé et de la Prévention)
- ⇒ **Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture** (DEAP - RNCP 40743 - Niveau 4 - Ministère de la Santé et de la Prévention)
- ⇒ **Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social** (DEAS - RNCP 40692 - Niveau 4 - Ministère du Travail et des Solidarités)
- ⇒ **Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale** (CAFERUIS - RNCP 36836 - Niveau 6 - Ministère du Travail et des Solidarités)

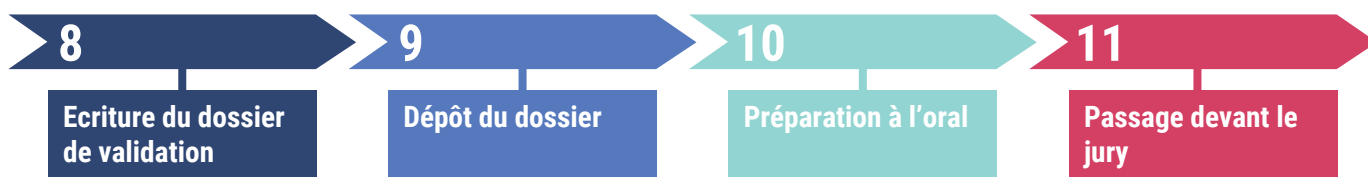
QUELS SONT LES PRÉREQUIS POUR INITIER UNE DÉMARCHE VAE ?

Toute personne justifiant d'une expérience significative dans le domaine d'activité visé par la certification qu'il s'agisse d'une expérience salariée ou bénévole peut initier une demande.

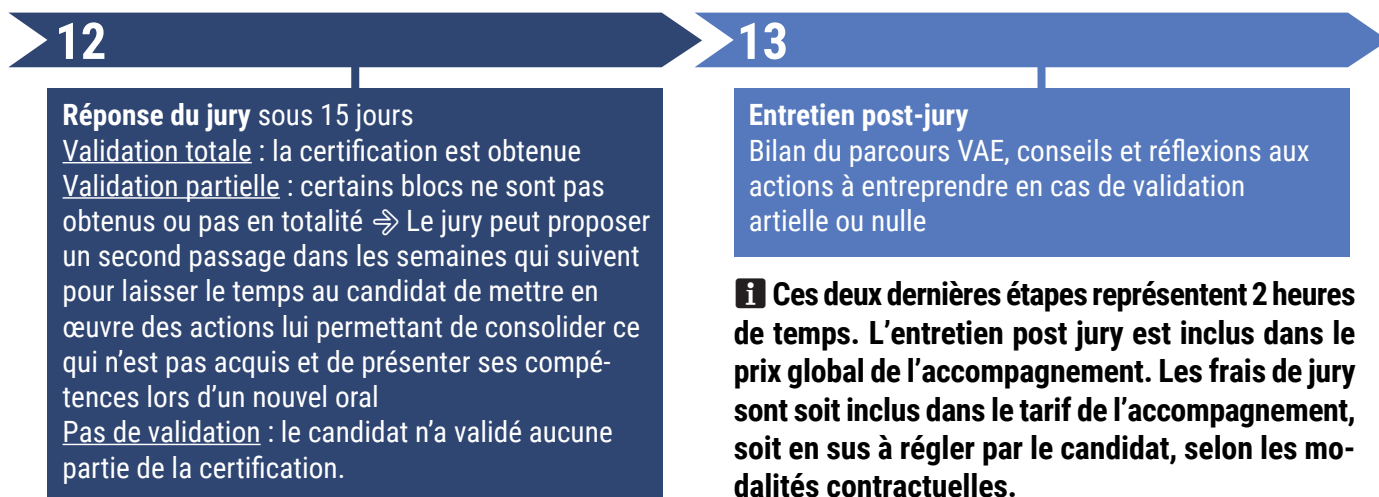
Pour les trois diplômes que l'IFSS & CFA Seltzer accompagne, il est en outre nécessaire d'être en possession de l'AFGSU2 au moment du passage devant le jury.

LE PARCOURS VAE ?





i Les étapes 7 à 11 représentent de 24 heures à 30 heures d'accompagnement et environ 30 heures de travail personnel du candidat sur une période allant de 4 à 12 mois selon la disponibilité du candidat et les dates des jurys. Cette partie de l'accompagnement est payante.



i Ces deux dernières étapes représentent 2 heures de temps. L'entretien post jury est inclus dans le prix global de l'accompagnement. Les frais de jury sont soit inclus dans le tarif de l'accompagnement, soit en sus à régler par le candidat, selon les modalités contractuelles.

QUEL EST LE TARIF DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE ?

Jusqu'à la notification de recevabilité, l'accompagnement est gratuit.

Pour la suite du parcours, le tarif est établi en fonction du planning et de la durée d'accompagnement envisagée. Un devis est communiqué au candidat après l'entretien de contractualisation. L'accompagnement ne démarre qu'après signature des documents contractuels et sécurisation du financement.

COMMENT FINANCER MA VAE ?

Plusieurs leviers sont mobilisables selon votre situation : recours au CPF, financement employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, fonds d'assurance formation, abondement France Travail...

Les possibilités sont détaillées sur le site du gouvernement : <https://travail-emploi.gouv.fr/la-validation-des-acquis-de-l'experience-vae>.

J'AI DES QUESTIONS SUR MON CAS PERSONNEL, DES HÉSITATIONS SUR LE CHOIX DU DIPLÔME, POUVEZ-VOUS ME CONSEILLER ?

Vous pouvez à tout moment de votre réflexion prendre attache avec l'IFSS & CFA Seltzer afin de bénéficier d'un premier rendez-vous téléphonique d'une trentaine de minutes pour procéder à un diagnostic de votre situation. L'avis de l'accompagnateur ne préjuge en rien de la décision du certificateur sur votre recevabilité.

Informations juridiques sur la VAE : <https://vae.gouv.fr/savoir-plus/articles/reglementation-vae/>